



PROGRAMME DÉTAILLÉ

TP CONSEILLER EN INSERTION
PROFESSIONNELLE

v3 /12/2025

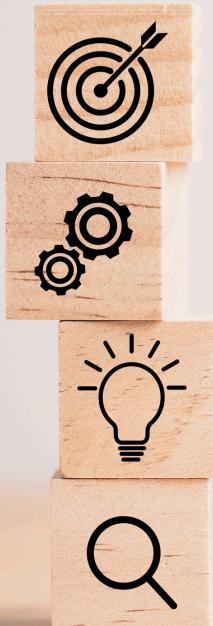


contact.tbcf@gmail.com



05 56 08 52 55

OBJECTIFS



Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de conseiller en insertion professionnelle :

- Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé.
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

Obtenir le Titre Professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle niveau 5 (BAC+2).

Certification reconnue par l'Etat, inscrite au RNCP et délivrée par le Ministère du Travail.

DURÉE

- 840 heures > 6 mois dont 12 semaines de stage minimum

1

CCP 1
6 semaines

2

CCP 2
11 semaines

3

CCP 3
7 semaines

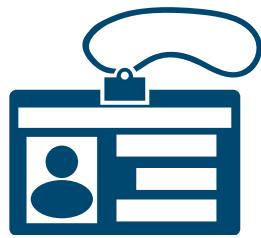


PUBLIC CIBLE :

- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Salariés

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Dossier de candidature
- tests psychotechnique et de positionnement
- Entretien individuel



PRÉ-REQUIS :

- Etre titulaire d'un niveau 6 / Baccalauréat
- Etre âgé de 23 ans minimum
- Avoir travaillé au moins 5 ans

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

1- Nous vous contactons sous 48h suivant votre demande de rendez-vous pour un entretien d'accueil et d'information.

2- Nous vous transmettons, dans les 24h suivant notre rencontre, un devis précisant le montant TTC de la formation, ainsi que ses dates de réalisation et le dossier de candidature.

3- Vous déposez votre dossier de candidature dûment complété avec les pièces justificatives.

4- Nous vous convoquons aux épreuves écrites et orales d'admission.

DATES, HORAIRES ET LIEU DE FORMATION

Les dates de session sont communiquées lors de l'entretien d'accueil et d'information.

Les horaires : 9h00-13h00 / 14h00-17h00

Le lieu de formation : 6 Quai de Paludate 33800 Bordeaux

Tram A Arrêt Sainte-Croix

Ligne bus 10 Arrêt Sainte-Croix

Gare à 530 mètres



CONTENU DÉTAILLÉ

CCP1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé



1/ Informer une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

- Identifier les mesures, les dispositifs et les acteurs du territoire en matière d'insertion et réaliser une veille.
- Conduire des entretiens d'information.
- Préparer et animer des réunions d'information collective.

2/ Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Connaître et appliquer les techniques d'entretiens lors du diagnostic partagé, adopter une posture professionnelle conforme aux principes éthiques et déontologiques de la relation d'accompagnement.
- Poser les bases d'un diagnostic partagé.
- Analyser sa pratique pour la faire évoluer.

3/ Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte

- Connaître les caractéristiques majeures du territoire.
- Adapter sa méthode de recueil et de traitement des données.

4/ Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

- Connaître et travailler en partenariat avec les réseaux d'acteurs afin de répondre aux besoins des personnes.
- Savoir travailler en équipe.

5/ Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

- Respecter les procédures et attendus en matière de traitement administratif.
- Adapter ses écrits professionnels en fonction du destinataire.

CONTENU DÉTAILLÉ

CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle



6/ Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

- Contractualiser l'accompagnement en tenant compte des ressources et besoins, Co-construire un plan d'actions personnalisé.
- Suivre et accompagner la progression du parcours et l'ajuster si besoin.

7/Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

- Découvrir les différentes approches de l'orientation ainsi que les méthodes et outils dédiés.
- Accompagner et outiller la personne dans la réalisation de son bilan personnel et professionnel.
- Aider la personne à faire des choix éclairés.
- Co-élaborer un plan d'actions de concrétisation du projet.

8/Accompagner la réalisation des projets professionnels

- Accompagner la mise en œuvre du projet de formation.
- Accompagner et outiller la mise en œuvre de la recherche d'emploi.

9/Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

- Analyser la demande et les besoins du public.
- Elaborer un scénario pédagogique répondant aux objectifs poursuivis.
- Définir des outils et des méthodes d'animation adaptés.
- Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des ateliers.

10/Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

- Préparer son atelier en amont de l'animation.
- Animer un atelier en l'ajustant aux participants
- Evaluer une séance collective.

11/Analyser sa pratique professionnelle

- S'appuyer sur l'analyse de pratique dans une logique réflexive.
- Utiliser les techniques d'analyse de pratique professionnelle.

CONTENU DÉTAILLÉ

CCP3 : Mettre en oeuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle



12/Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

- Utiliser une méthodologie de projet pour réaliser une campagne de prospection ciblée.
- Evaluer son action de prospection et ajuster en cas de besoin.

13/Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

- Analyser la demande et les besoins pour sourcer les candidats.
- Conduire un entretien de recrutement.

14/Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel

- Connaître les mesures, acteurs et dispositifs mobilisables.
- Accompagner dans l'intégration ou le maintien dans l'emploi en lien avec les acteurs concernés.

15/Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable

- Favoriser la mise en œuvre de solutions éco-citoyennes et de développement durable.
- Intégrer la citoyenneté et l'égalité des chances dans sa pratique.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Notre approche s'appuie sur l'andragogie qui place le participant au centre du processus d'apprentissage et de développement personnel.

Travaux entre pairs :

- buzz groupes – ateliers collaboratifs.
- Pédagogie renversée / inversée favorisant la responsabilisation des participants en les impliquant davantage dans leur parcours de formation.
- Apprentissage croisé qui confronte apprentissage formel et vécu expérientiel.
- Réflexivité individuelle et collective.



Evaluation formative : 3 évaluations (QCM, travaux pratiques, mises en situation) en cours de formation (ECF) correspond à chaque CCP et la rédaction du dossier de synthèse pratique professionnelle (DP).

Evaluation sommative : examen en fin de formation avec passage devant un jury qui évalue les compétences du candidat au regard des 3 CCP et au vu d'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique, des résultats des ECF, du DP et d'un entretien final décide de l'obtention du titre professionnel.

Possibilité de suivre et de valider un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) séparément. Le titre est obtenu après validation des 3 CCP dans les 5 ans suivant la validation du premier CCP.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire remis en fin de formation portant sur l'accueil et la présentation de la formation, le déroulement de la formation, les moyens et les supports utilisés, les compétences techniques et pédagogiques des intervenants.

DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

Equivalence
Bac +2 - niveau 5

Débouchés en termes de métier...

- Conseiller en insertion professionnelle
- Chargé de mission handicap
- Conseiller à l'emploi
- Consultant Reclassement
- Formateur en insertion
- Accompagnateur socioprofessionnel

Et de secteurs d'activités ...

Le secteur public et les structures de service public : le Pôle emploi, les collectivités locales et territoriales, le PLIE, la Mission locale, le Cap emploi, le CIDFF, la Régie de quartier...

Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Association Intermédiaire, Atelier et chantier d'insertion, Le Groupement d'employeurs (GEIQ)...

Le secteur privé : Organisme de formation, Cabinet de recrutement, Entreprise de travail temporaire, Association de Loi 1901...

Passerelles et poursuite d'études possibles : La formation vise l'insertion directe en emploi. Une formation de niveau BAC+3 (niveau 6) peut être envisagée dans le cadre d'un Titre professionnel ou d'une Licence professionnelle (intervention sociale ou Gestion RH spécialisée dans l'insertion, l'accompagnement et la formation ou Emploi Formation Insertion).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos locaux sont conformes à la réglementation générale applicable aux locaux d'entreprise ainsi qu'à celle applicable à la réglementation ERP (Etablissements Recevant du Public). Ils respectent les normes d'accessibilité et sont conformes aux lois et aux règlements permettant aux personnes en situation de handicap de circuler et d'accéder aux locaux et aux équipements.

La formation est ouverte à toutes les situations de handicap qui seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la dite formation.

L'adaptation des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du bénéficiaire en situation de handicap est définie et mise en place par notre référent handicap.

TARIF ET FINANCEMENTS ÉLIGIBLES

6680€ TTC :

CPF, CPF Transition, Plan de Développement des Compétences, Contrat de Sécurisation Professionnelle CSP, Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), Plan de Départ Volontaire (PDV), Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi/Région), Financement personnel.